

Annexe 3

Adaptation du programme de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques de terminale générale dans les départements et régions d'outre-mer

Les propositions de contextualisation qui sont faites ont vocation à s'intégrer dans l'étude des axes et des jalons, ou à permettre une mise en perspective, mais ne peuvent se substituer à leur étude.

Classe terminale : « Analyser les grands enjeux du monde contemporain »

Thème 1 – De nouveaux espaces de conquête (26-28 heures)

L'étude de ce thème a un double objectif : identifier, au-delà des territoires terrestres, les possibilités d'affirmation et de développement des États liées à la conquête de l'espace et de l'océan ; comprendre les défis et rivalités qui en découlent avec l'entrée en jeu de nouveaux acteurs, notamment les entreprises privées.

Les deux axes sont abordés sous l'angle géopolitique :

- Le premier met en avant les rivalités entre États, en donnant une large place aux enjeux militaires, à la fois dans l'étude de la course à l'espace depuis les années 1950 et dans celle de la dissuasion nucléaire et des forces de projection maritime.
- Le second s'intéresse, à travers les exemples de la station spatiale internationale et de la gestion internationale des mers et des océans, aux négociations diplomatiques qui permettent d'encadrer les rivalités interétatiques ainsi qu'aux coopérations internationales rendues nécessaires par des intérêts communs.

Programme national	Contextualisation	Ajouts et substitutions
<p>Introduction : océan et espaces, quelles spécificités ?</p> <ul style="list-style-type: none"> – Une connaissance et une maîtrise en constante évolution. – Les dernières frontières ? 	<p>Pour La Réunion : « Les Taaf, dernières frontières ? » peuvent illustrer la réflexion sur les mers et les océans.</p>	
<p>Axe 1 Conquêtes, affirmations de puissance et rivalités.</p> <p>Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les enjeux géopolitiques d'une conquête : la course à l'espace des années 1950 à l'arrivée de nouveaux acteurs (Chine, Inde, entreprises privées...). – Affirmer sa puissance à partir des mers et des océans : la dissuasion nucléaire et les forces de projection maritimes. 	<p>Pour la Guadeloupe et la Martinique : la réflexion peut être illustrée par la place des Drom au sein des enjeux de la puissance maritime française.</p> <p>Pour la Guyane : les Forces armées en Guyane et leurs missions feront l'objet d'une attention particulière.</p> <p>Pour La Réunion : on présente l'importance des territoires ultramarins dans l'affirmation de la puissance maritime française.</p>	

	<p>Pour Mayotte : on développe la place de Mayotte et des Drom au sein des enjeux de la puissance maritime française. On aborde tout particulièrement les enjeux diplomatiques dans l'océan Indien.</p>	
<p>Axe 2 Enjeux diplomatiques et coopérations. Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – Coopérer pour développer la recherche : la station spatiale internationale. – Rivalités et coopérations dans le partage, l'exploitation et la préservation des ressources des mers et des océans : de la création des zones économiques exclusives (Convention de Montego Bay) à la gestion commune de la biodiversité (conférence intergouvernementale sur la biodiversité marine, BBNJ : <i>Biological diversity beyond national jurisdiction</i>). 	<p>Pour la Guadeloupe et la Martinique : les rivalités et coopérations des ZEE de l'archipel caribéen (notamment conflits et accords de pêche) seront abordés ainsi que la coopération caribéenne autour de la préservation de la biodiversité (par exemple la lutte contre les algues sargasses).</p> <p>Pour la Guyane : le Centre spatial guyanais donne l'exemple d'un outil de la France et de l'Union européenne dans leurs affirmations en tant que puissances, mais souligne également les coopérations internationales dans la conquête spatiale (partenariats européens, lancement de fusées russes Soyouz à partir de Kourou...).</p>	
<p>Objet de travail conclusif La Chine : à la conquête de l'espace, de la mer et des océans. Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – Une volonté politique d'affirmation (discours, investissements, appropriations...). – Des enjeux économiques et géopolitiques considérables pour la Chine et le reste du monde. 	<p>Pour La Réunion : La Route maritime de la soie dans l'océan Indien (<i>One Belt One Road</i>) : une nouvelle conception chinoise de la puissance maritime.</p> <p>Pour Mayotte : on aborde particulièrement l'influence de la Chine dans l'océan Indien à partir de la route de la soie.</p>	

Thème 2 – Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution (26-28 heures)

L'étude de ce thème a un double objectif : comprendre les logiques des affrontements armés ; étudier les modalités de construction de la paix.

- Le premier axe s'appuie sur la définition classique de la guerre par Clausewitz pour aborder, à travers l'étude du terrorisme, le cas de conflits qui n'entrent pas dans le schéma « classique » des guerres entre États.
- Le second axe permet de comprendre, à travers les exemples des traités de Westphalie et des actions de l'ONU, la complexité de la construction de la paix et ses enjeux diplomatiques.

Programme national	Contextualisation	Ajouts et substitutions
<p>Introduction : Formes de conflits et tentatives de paix dans le monde actuel.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Panorama des conflits armés actuels. – Essai d'une typologie : nature des conflits, acteurs et modes de résolution. 		
<p>Axe 1 La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux.</p> <p>Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – La guerre, « continuation de la politique par d'autres moyens » (Clausewitz) : de la guerre de Sept Ans aux guerres napoléoniennes. – Le modèle de Clausewitz à l'épreuve des « guerres irrégulières » : d'Al Qaïda à Daech. 	<p>Pour la Guyane, des contestations de frontières en Amérique du Sud peuvent servir d'exemples pour mettre en perspective les jalons de l'axe.</p>	
<p>Axe 2 Le défi de la construction de la paix.</p> <p>Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – Faire la paix par les traités : les traités de Westphalie (1648). – Faire la paix par la sécurité collective : les actions de l'ONU sous les mandats de Kofi Annan (1997-2006). 	<p>Pour La Réunion et pour Mayotte, on évoque en complément des traités de Westphalie le traité de Paris (1763) et les conséquences de la guerre de Sept Ans pour le premier empire colonial français et dans l'océan Indien.</p>	
<p>Objet de travail conclusif Le Moyen-Orient : conflits régionaux et tentatives de paix impliquant des acteurs internationaux (étatiques et non étatiques).</p> <p>Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – Du conflit israélo-arabe au conflit israélo-palestinien : les tentatives de résolution, de la création de l'État d'Israël à nos jours. – Les deux guerres du Golfe (1991 et 2003) et leurs prolongements : d'une guerre interétatique à un conflit asymétrique. 		

Thème 3 – Histoire et mémoires (26-28 heures)

L'étude de ce thème a un double objectif. Le premier est de montrer comment les conflits et leur histoire s'inscrivent dans les mémoires des populations ; le second est d'étudier quel rôle jouent la connaissance historique et la justice dans la manière dont les sociétés et les États se reconstruisent après des conflits majeurs.

- Le premier axe explore la manière dont histoire et mémoires s'articulent, à travers l'exemple des responsabilités des États dans le déclenchement de la Première Guerre mondiale et celui des mémoires de la guerre d'Algérie.
- Le second axe s'intéresse à la manière dont la justice se saisit des génocides et crimes de masse aux échelles locale, nationale et internationale.

Programme national	Contextualisation	Ajouts et substitutions
<p>Introduction : Histoire et mémoire, histoire et justice.</p> <ul style="list-style-type: none"> – La différence entre histoire et mémoire. – Les notions de crime contre l'humanité et de génocide, et le contexte de leur élaboration. 	<p>Pour la Guadeloupe et la Martinique, on s'appuiera en introduction sur l'exemple de l'histoire et des mémoires de l'esclavage. Cela permettra d'expliquer la différence entre histoire et mémoires, en particulier à travers la diversité des dates de commémoration entre l'échelle nationale et celle des territoires ultramarins, mais aussi d'expliquer la notion de crime contre l'humanité et de mettre en évidence ses différences avec celle de génocide. On mettra également en avant l'adoption de la loi Taubira portant sur la reconnaissance de la traite et de l'esclavage comme crime contre l'humanité pour présenter les enjeux mémoriels dans le champ politique et judiciaire.</p> <p>Pour La Réunion, l'introduction permettra de mettre en perspective la loi Taubira du 21 mai 2001 portant sur la reconnaissance de la traite et de l'esclavage comme crime contre l'humanité pour expliquer cette notion, mais aussi les enjeux entre histoire, mémoires et justice.</p> <p>Pour Mayotte, on aborde en introduction la loi Taubira de 2001 qui définit l'esclavage comme crime contre l'humanité. Cela permet d'aborder, en plus de cette notion, les enjeux entre histoire, mémoires et justice en se focalisant sur l'histoire et la mémoire de l'esclavage dans l'océan Indien.</p>	
<p>Axe 1 Histoire et mémoires des conflits.</p> <p>Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – Un débat historique et ses implications politiques : les causes de la Première Guerre mondiale. – Mémoires et histoire d'un conflit : la guerre d'Algérie. 		
<p>Axe 2 Histoire, mémoire et justice.</p>		

<p>Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – La justice à l'échelle locale : les tribunaux <i>gacaca</i> face au génocide des Tutsis. – La construction d'une justice pénale internationale face aux crimes de masse : le tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). 		
<p>Objet de travail conclusif</p> <p>L'histoire et les mémoires du génocide des Juifs et des Tsiganes.</p> <p>Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – Lieux de mémoire du génocide des Juifs et des Tsiganes. – Juger les crimes nazis après Nuremberg. – Le génocide dans la littérature et le cinéma. 		

Thème 4 – Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques (26-28 heures)

Ce thème a un double objectif : connaître ce que recouvre aujourd'hui la notion de patrimoine, matériel et immatériel, dans ses dimensions historiques et géographiques, et comprendre les enjeux géopolitiques qui lui sont associés.

Les deux axes visent à :

- faire saisir aux élèves l'importance de la dimension politique associée au patrimoine et les conflits qui peuvent lui être associés ;
- leur montrer comment la valorisation et la protection du patrimoine peuvent être des vecteurs de développement mais aussi des sources de tensions et de concurrence.

Programme national	Contextualisation	Ajouts et substitutions
<p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> – La construction et l'élargissement de la notion de patrimoine : de la transmission entre individus à l'héritage au profit de l'humanité. – Le « patrimoine mondial » de l'Unesco : une construction des États et de la communauté internationale, de plus en plus diversifiée mais spatialement concentrée. 	<p>On pourra s'appuyer sur des exemples choisis dans le territoire de l'établissement.</p> <p>Le patrimoine culturel immatériel ultramarin sera évoqué autant que possible.</p> <p>Pour La Réunion, en introduction, la question de la construction et de l'élargissement du patrimoine peut être illustrée par l'exemple des « pitons,</p>	

	<p>cirques et remparts de l'île » et du maloya, classés au patrimoine mondial de l'humanité, pour illustrer les notions de patrimoine matériel et de patrimoine immatériel.</p>	
<p>Axe 1 Usages sociaux et politiques du patrimoine. Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – Réaménager la mémoire. Les usages de Versailles de l'empire à nos jours. – Conflits de patrimoine. Les frises du Parthénon depuis le XIX^e siècle. 	<p>Pour La Réunion, on pourra mettre en perspective la réflexion avec l'exemple de la patrimonialisation de l'histoire et des mémoires de l'esclavage : du local au global (<i>Colloque Archives nationales</i>, mai 2015).</p>	<p>Pour la Martinique, pour traiter le jalon « Le tourisme culturel, entre valorisation et protection », on choisira en complément l'exemple des « habitations-sucreries, entre valorisation touristique, mémoire de l'esclavage et protection du patrimoine ».</p>
<p>Axe 2 Patrimoine, la préservation entre tensions et concurrences. Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – Urbanisation, développement économique et préservation du patrimoine. Paris entre protection et nouvel urbanisme... – La destruction, la protection et la restauration du patrimoine, enjeu géopolitique. La question patrimoniale au Mali. – Le tourisme culturel, entre valorisation et protection. Venise, entre valorisation touristique et protection du patrimoine. 		
<p>Objet de travail conclusif La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection. Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – La gestion du patrimoine français : évolutions d'une politique publique. – La patrimonialisation, entre héritage culturel et reconversion. Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. – Le patrimoine, facteur de rayonnement culturel de la France dans le monde et objet d'action diplomatique (un exemple du patrimoine immatériel : le repas 	<p>Pour la Guadeloupe, on pourra mobiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'exemple de la patrimonialisation du site de Darboussier et les écomusées sur les sites d'anciennes habitations ; – l'entrée du Gwoka dans le patrimoine immatériel de l'Unesco en 2014 ; – la route de l'esclave, réseau de sites mémoriels associant acteurs régionaux et internationaux. <p>Pour La Réunion, on s'appuiera pour la patrimonialisation sur l'exemple des espaces liés à l'industrie sucrière et à l'engagisme à La Réunion.</p>	

gastronomique des Français).	<p>Pour Mayotte, on mettra en perspective :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'évolution de la politique de patrimonialisation à Mayotte avec le Musée de Mayotte (Muma) et les fouilles archéologiques ; – la reconnaissance d'un patrimoine immatériel varié : les mantzarakas, les chants et la gastronomie. 	
------------------------------	--	--

Thème 5 – L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire (26-28 heures)

L'étude de ce thème a un double objectif : analyser l'évolution des rapports entre les sociétés et leurs milieux, et notamment les changements environnementaux non désirés qu'ils induisent ; en comprendre les enjeux géopolitiques.

- Le premier axe étudie la complexité des interactions entre les sociétés et leurs milieux, entre exploitation et protection, à travers l'étude de la forêt française depuis Colbert et l'examen de deux moments clefs du rôle de l'humanité dans l'évolution des milieux.
- Le second axe concerne l'évolution du climat, son impact sur les sociétés, et la manière dont la question climatique met en jeu la coopération internationale.

Programme national	Contextualisation	Ajouts et substitutions
<p>Introduction : Qu'est-ce que l'environnement ?</p> <ul style="list-style-type: none"> – Définitions, représentations, évolutions de la notion d'environnement : une construction historique, sociale et politique. – Un regard sur l'histoire de l'environnement. 	On privilégiera autant que possible des exemples issus du territoire de l'établissement.	
<p>Axe 1 Exploiter, préserver et protéger.</p> <p>Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – Exploiter et protéger une ressource « naturelle » : la forêt française depuis Colbert. – Le rôle des individus et des sociétés dans l'évolution des milieux : « révolution néolithique » et « révolution industrielle », deux ruptures ? 	<p>Pour la Guadeloupe, on pourra s'appuyer dans l'étude sur l'exemple du parc national de Guadeloupe.</p> <p>Pour la Guyane, l'exemple de la forêt guyanaise, entre exploitation et protection, sera privilégié. On pourra s'appuyer sur la mise en valeur de la forêt amazonienne par les premières populations amérindiennes. L'apport essentiel de l'archéologie sera mis à profit.</p> <p>Pour Mayotte, on s'appuie sur le parc naturel marin de Mayotte (2010).</p>	
<p>Axe 2</p>	On pourra s'appuyer sur les enjeux liés aux littoraux des Drom face au changement climatique.	

<p>Le changement climatique : approches historique et géopolitique.</p> <p>Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les fluctuations climatiques et leurs effets : l'évolution du climat en Europe du Moyen Âge au XIX^e siècle. – Le climat, enjeu des relations internationales : les accords internationaux (Sommet de la Terre, COP...). 	<p>Pour la Guadeloupe et la Martinique, on pourra rappeler la vulnérabilité des Antilles face au changement climatique.</p>	
<p>Objet de travail conclusif</p> <p>Les États-Unis et la question environnementale : tensions et contrastes.</p> <p>Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – L'environnement aux États-Unis : entre protection de la nature, exploitation des ressources et transformation des milieux depuis le XIX^e siècle ; les rôles respectifs de l'État fédéral et des États fédérés. – Les États-Unis et l'environnement à l'échelle internationale (État, firmes transnationales, ONG...). 		

Thème 6 – L'enjeu de la connaissance (26-28 heures)

Ce thème a un double objectif : mettre en avant les conditions nationales et internationales de la construction de la connaissance, en particulier de la connaissance scientifique, et expliquer la manière dont les États favorisent ou contrôlent, entre coopérations et conflits, la production ou la diffusion de celle-ci.

- Le premier axe souligne l'importance de l'alphabetisation des sociétés pour accroître le nombre de personnes susceptibles de produire, de recevoir et de diffuser de la connaissance, et examine le fonctionnement d'une communauté savante à partir de l'exemple des recherches sur la radioactivité au XX^e siècle.
- Le second axe montre comment des États se sont saisis de l'enjeu de la connaissance dans leurs affrontements, comme lors de la Guerre froide ou dans leur souci de favoriser leur développement économique, restreignant ou favorisant la circulation des connaissances scientifiques et technologiques.

<p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> – La notion de « société de la connaissance » (Peter Drucker, 1969), portée et débats. – La notion de communauté savante, communauté scientifique en histoire des sciences. 		
---	--	--

<ul style="list-style-type: none"> – Les acteurs et les modalités de la circulation de la connaissance. 		
<p>Axe 1 Produire et diffuser des connaissances.</p> <p>Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – Donner accès à la connaissance : grandes étapes de l’alphabétisation des femmes du XVI^e siècle à nos jours dans le monde. – Produire de la connaissance scientifique : recherche et échanges des hommes et des femmes de science sur la question de la radioactivité de 1896 aux années 1950. 	<p>Pour la Martinique, en complément à la question de l’alphabétisation, on évoquera la participation des femmes martiniquaises à la vie intellectuelle de l’après-guerre : <i>Revue du Monde noir</i>, les sœurs Nardal, Suzanne Roussi-Césaire, Marie-Thérèse Gertrude.</p>	
<p>Axe 2 La connaissance, enjeu politique et géopolitique.</p> <p>Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le renseignement au service des États : les services secrets soviétiques et américains durant la Guerre froide. – Circulation et formation des étudiants, transferts de technologie et puissance économique : l’exemple de l’Inde. 		
<p>Objet de travail conclusif Le cyberspace : conflictualité et coopération entre les acteurs.</p> <p>Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le cyberspace, entre réseaux et territoires (infrastructures, acteurs, liberté ou contrôle des données...). – Cyberdéfense, entre coopération européenne et souveraineté nationale : le cas français. 		